



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'eau
Délégation de Sarreguemines

Dossier suivi par : **Pascal RIDGEN**
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

**Madame le Maire
de la commune de Wiesviller
2, rue de l'Ecole
57200 WIESVILLER**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant le plan d'épandage
agricole des boues de la STEU de Siltzheim**

Metz, le 9 octobre 2019

**PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive du IOTA**

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Valorisation agricole des boues de la station de traitement des eaux usées (STEU) de SILTZHEIM**

Ce dossier a été déposé par : M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche descriptive du IOTA (un exemplaire complet du dossier de déclaration est consultable en mairie de 57200 Woelfling-les-Sarreguemines) ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2019-00457** en date du 25 septembre 2019, accompagné du courrier de notification. 9

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable de l'unité police de l'eau
p.i. L'Ajointe au responsable de l'unité police de l'eau

EVA FUMAGALLI